



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**UNION EUROPEENNE**

Fonds Européen de  
développement Régional

# **Stockage de l'électricité produite par les installations solaires photovoltaïques en autoconsommation**

# Introduction

---

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée de façon volontaire et ambitieuse dans la transition écologique, énergétique et sociale à travers sa feuille de route Néo Terra, adoptée en juillet 2019. Cette stratégie régionale vise à transformer en profondeur les modèles de production, de consommation et d'organisation territoriale afin de répondre aux défis du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la raréfaction des ressources.

Dans le domaine énergétique, Néo Terra affirme la volonté de la Région d'accélérer le développement des énergies renouvelables, de renforcer l'efficacité énergétique et de favoriser l'autonomie des territoires. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et la sobriété énergétique sont au cœur des politiques publiques soutenues par la collectivité.

Le soutien à l'autoconsommation photovoltaïque et au stockage de l'énergie s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en permettant aux entreprises de maîtriser leur consommation, de participer activement à la transition énergétique et de contribuer à la résilience des systèmes électriques locaux.

## Contexte et Enjeux

---

Dans un contexte de transition énergétique accélérée et de mutation des modèles énergétiques, la production d'électricité renouvelable, notamment photovoltaïque, est en forte progression. L'autoconsommation se développe rapidement, permettant aux entreprises de réduire leur dépendance aux prix fluctuants de l'électricité sur le marché.

Cependant, la production solaire est par nature intermittente, avec une concentration de la production en milieu de journée, alors que les besoins de consommation peuvent être plus importants en fin de journée ou durant la nuit. Cette situation entraîne un excédent d'électricité non consommée localement, qui est soit injectée sur le réseau à un tarif de plus en plus bas, soit perdue si non valorisée.

De plus, les récents épisodes de prix négatifs sur le marché de gros de l'électricité accentuent l'intérêt de stocker l'énergie plutôt que de la vendre à perte. Par ailleurs, les tarifs d'achat du surplus injecté sur le réseau sont en baisse constante, rendant l'investissement dans le stockage d'autant plus pertinent pour les porteurs de projets souhaitant maximiser leur autoconsommation et leur autonomie énergétique.

# Objectifs

---

La Région Nouvelle-Aquitaine propose d'accompagner les **entreprises** souhaitant installer une solution de **stockage d'électricité couplée à leur installation photovoltaïque en autoconsommation**.

Les objectifs sont les suivants :

- **Décaler la consommation d'électricité** produite en excès vers les plages horaires où la production solaire est absente ou insuffisante.
- **Accroître l'autonomie énergétique des entreprises** et réduire leur exposition aux prix volatils de l'électricité.
- **Favoriser la réduction des pointes** de consommation sur le réseau.
- **Valoriser pleinement l'investissement** réalisé dans le photovoltaïque en améliorant le taux d'autoconsommation.

**Le projet de stockage doit avoir pour objectif d'optimiser le taux l'autoconsommation et de couverture du site.**

# Soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine

---

Dans le cadre de sa politique énergétique et climatique, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner les entreprises dans l'investissement en solutions de stockage. Elle propose ainsi un soutien financier sous forme de **subvention à l'investissement**, qui pourra couvrir une partie des coûts d'acquisition et d'intégration des batteries de stockage (capacité cible autour de 200kWh)

Les modalités d'intervention seront précisées à l'issue de l'étude des dossiers de manifestation d'intérêt avec l'objectif d'atteindre

Les études de faisabilité pourront également être soutenues.

# Modalités de participation

---

Les entreprises intéressées sont invitées à faire part de leur intérêt en complétant la fiche de candidature. Cette fiche vise à recueillir les premières informations techniques et économiques essentielles à l'analyse du potentiel de stockage et de soutien régional.

La fiche de candidature complétée doit être transmise à la Direction de l'Énergétique et du Climat de la Région Nouvelle-Aquitaine à l'adresse suivante : [energie@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:energie@nouvelle-aquitaine.fr)

## **Région Nouvelle-Aquitaine**

Direction de l'Énergétique et du Climat